

**DECISION N°172-2023**

**Portant acceptation de reprise d'un véhicule à moteur par le concessionnaire MIDI AUTO 27**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération N° 12- 2020 du Conseil Municipal en date du 04 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Considérant la proposition de reprise du concessionnaire MIDI AUTO 27 pour le véhicule RENAULT MASTER immatriculé BC-842-NV du 21 mars 2023.

**DECIDE :**

De valider la reprise du véhicule RENAULT MASTER Fourgon immatriculé BC-842-NV par le concessionnaire MIDI AUTO 27 – Route de Broglie – 27300 BERNAY, pour un montant fixé à 6 000.00 €.